



RECOMMANDATIONS POUR LE TEMPS DE DECONFINEMENT

Si l'épidémie semble baisser en intensité, elle est cependant bel et bien présente. Le retour à la vie ordinaire de nos communautés ne peut se faire sans prendre quelques précautions sanitaires, qui nous obligent à modifier certaines de nos habitudes. Si de nombreux microbes trainent autour de nous et en nous sans dommage particulier, le coronavirus a, quant à lui, des effets redoutables, qui touchent les personnes de manière aléatoire, en fonction des prédispositions de chacun. Il est d'autant plus sournois que les symptômes n'apparaissent qu'au bout d'une période d'incubation dont le porteur n'a pas conscience. Il se propage principalement par le contact cutané et par voie aérienne, notamment par les postillons émis en parlant. C'est le motif des contraintes sanitaires qui ont été posées, à savoir éviter au maximum les contacts par une distance interpersonnelle suffisante et par des « gestes barrière » qui peuvent apparaître contraignants mais qui sont nécessaires.

Cela se traduit concrètement, pour toutes les activités ecclésiales, par quelques mesures strictes d'hygiène. Il est expressément demandé aux personnes qui se savent malades de s'abstenir de participer aux offices, et il est recommandé aux personnes à risque de rester chez elles.

Dans les célébrations à l'église (dès que celles-ci seront autorisées) :

Les recommandations émises par le Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (document ci-joint) seront appliquées. Elles peuvent être résumées ainsi :

A. Pour les fidèles

Pour ***maintenir la distance entre les personnes***, estimée à un cercle d'un mètre de rayon, les fidèles ne pourront s'asseoir qu'à raison d'un toutes les trois chaises, si possible en quinconce, en laissant libre un rang sur deux s'ils sont trop rapprochés. Il pourra être opportun, dans certains cas, de matérialiser ces emplacements. Cela pourra aussi signifier de garder toujours la même église de célébration, pour éviter d'avoir à faire les repérages chaque dimanche.

Dans la mesure du possible, les portes de l'église resteront ouvertes pendant les offices, pour éviter la manipulation des poignées ; il peut être utile de désigner une ou deux personnes qui s'occupent de leur ouverture, et qui veillent à la désinfection des dites poignées...

Tous les participants porteront le masque de protection.

Pour la communion, il est demandé expressément aux personnes accoutumées à communier directement dans la bouche de s'en abstenir, pour éviter tout contact avec la main du prêtre. Il convient de tendre les mains dans un geste ample.

Dans les processions, notamment celle de communion, un espace suffisant doit être conservé entre chaque fidèle. La même distance sera observée à l'issue de l'office, par exemple en invitant les fidèles à sortir rang par rang. Il faut veiller à ce qu'un attroupement ne se constitue pas sur le parvis.

Il ne faut pas faire distribuer les carnets ou les feuilles de chants, mais plutôt les déposer sur place la veille ou les laisser en libre-service. Il ne convient pas que le panier pour la quête passe d'une personne à l'autre, mais qu'il soit placé à l'entrée de l'église pour que l'offrande y soit déposée avant ou après la messe.

B. Pour les prêtres et les diacres

Il faut ***éviter que les objets passent de main en main***. Le plus simple est que le célébrant prépare lui-même les vases sacrés, le missel et le lectionnaire. Il peut être utile d'avoir une patène pour l'hostie principale et un ciboire pour les hosties des fidèles ; l'usage d'une pince (genre pince à sucre), tant pour remplir le ciboire que pour distribuer la communion peut s'avérer aussi précieux. Il est judicieux de maintenir la pale (ou un corporal) sur le calice ainsi que sur le ciboire, pour éviter la projection de postillons durant la

consécration. Pour la communion, qui doit être donnée à bout de bras (donc pas directement dans la bouche), on omettra le dialogue entre le ministre et le fidèle, celui-ci acquiesçant silencieusement par un geste de la tête après la présentation de l'hostie (éventuellement, ce dialogue peut avoir lieu de manière collective, avant la distribution). Il est nécessaire que le ministre se lave les mains aussitôt avant et après la communion avec une solution virucide.

Les diacres restreindront leur service à la seule proclamation de l'évangile, éventuellement à la distribution de la communion, dans les conditions ci-dessus. Le geste de paix ne sera pas effectué.

Pour les obsèques, seul le célébrant effectuera la bénédiction du corps avec le goupillon, les fidèles viendront seulement honorer le défunt dans un geste de recueillement, si possible sans toucher le cercueil. Puisque tous les participants ont un masque, les employés de la société de Pompes Funèbres qui interviennent le porteront aussi.

Pour les autres sacrements

Pour les baptêmes, il vaut mieux que l'enfant soit porté par un de ses parents, que le parrain allume lui-même le cierge baptismal au cierge pascal, que le célébrant ne trempe pas la main dans l'eau pour procéder au baptême et qu'il utilise une pipette ou un coton pour faire l'onction avec le saint chrême.

De la même manière pour l'onction des malades, l'usage d'une pipette ou d'un coton évitera le contact direct entre le malade et le prêtre, qui portera un masque protecteur, voire aussi des gants.

La communion peut être donnée en dehors de la messe, également à ceux qui ne peuvent participer à la célébration, en respectant évidemment les mesures d'hygiène (masque, solution virucide, pincette pour donner l'hostie). L'adoration eucharistique est tout à fait possible, en respectant la distance entre les personnes et le nombre maximal de dix présents en même temps.

Pour les activités de groupe

Tout rassemblement de plus de dix personnes est actuellement interdit.

En raison des mesures draconiennes à prendre pour maintenir la distance entre les personnes et pour la désinfection des lieux, les groupes de catéchèse et d'aumônerie, même avec un nombre inférieur à dix, ne poursuivront leurs activités que par télé-rencontres. Les célébrations de communion ou de confirmation sont reportées à l'automne.

Les autres équipes (groupes de réflexion, de prière, de formation, Cellules paroissiales d'évangélisation, etc.) comportent de nombreux seniors, donc des personnes considérées comme étant à risque : autant suspendre encore leur activité, sinon, veiller à avoir un local qui ne soit pas exigü. Les réunions des Equipes de Coordination Paroissiale se feront dans des espaces vastes.

Pour l'accueil au presbytère

Un certain nombre de bénévoles effectuée dans les paroisses l'accueil ponctuel, au presbytère, à la maison paroissiale ou à l'église. Là encore, il faut éviter que des personnes à risque soient en contact avec le public. Comme dans les commerces, le port du masque est recommandé, ainsi que la désinfection régulière des tables et chaises employées. Il faut installer au bureau d'accueil un marquage pour guider les personnes qui viennent, éventuellement placer une protection (plexiglas ou film plastique transparent) entre la personne qui est reçue et celle qui accueille, ou que celle-ci porte une visière.

Pour la visite aux personnes

Ces visites se feront avec la prudence qui convient (port de masque voire de gants).

Les présentes dispositions sont valables jusqu'au 30 juin 2020.

+ Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres